

E.U.R.L 1001 DIAG IMMO

CAPITAL SOCIAL : 5 000,00 EUROS

SIEGE SOCIAL: 8-10, 8 RUE VICTOR BASCH, 92120 MONTRouGE

R.C.S. : 904 945 912 R.C.S. Nanterre

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 28 juin 2024

L'associé unique de la **E.U.R.L 1001 DIAG IMMO** au capital de **5 000,00 EUROS** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social.

La séance est ouverte sous la présidence de **Monsieur Youri KOROBELNIK**.

SONT PRESENTS :

Monsieur Youri KOROBELNIK

5000 PARTS

Soit au Total

5000 PARTS

Sur les 5000 PARTS représentant le capital social.

Le **Gérant** dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Il rappelle que les comptes de résultats, les annexes, le rapport de gestion les rapports spéciaux et le texte des résolutions proposées ont été tenu à la disposition des associés plus de quinze jours avant la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le **Gérant** prend acte de la régularisation par chacun des associés du non-respect formel du délai de convocation de la présente Assemblée, réunie à ce jour en raison de l'urgence invoquée par les parties.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du gérant sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Quitus au gérant,
- Rapport spécial sur les conventions réglementées régies par l'article L 223-19 du code du commerce.
- Approbation desdites conventions, • Distribution de dividendes, • Questions diverses.
- Puis, lecture est donnée des, rapports suivants .
- Rapport de gestion du Gérant, exposant la situation de son activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, son évolution prévisible et les perspectives d'avenir, ainsi que les événements survenus depuis la clôture de l'exercice.
- Rapport spécial sur les conventions réglementées régies par l'article L 223-19 du code du commerce..

Diverses observations sont échangées, le **Gérant** fournit les précisions qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, le **Gérant** met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

1 

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts, tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux, ont bien été respectées et, notamment, de la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée des comptes annuels soumis à son approbation.

Le **Gérant** prend acte de la régularisation par chacun des associés du non-respect formel du délai de convocation à la présente Assemblée, réunie à ce jour en raison de l'urgence invoquée par les parties.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport général du gérant, ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve lesdits rapports et comptes tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposés par la gérance à savoir :

Report à nouveau avant affectation :	14 171 €
Résultat de l'exercice	36 048 €
TOTAL A AFFECTER :	50 219 €

AFFECTATIONS

A la réserve légale :	
Aux dividendes à distribuer (Acomptes inclus) :	NEANT
Au report à nouveau :	36 048 €
TOTAL AFFECTE :	36 048 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées régies par l'article L 223-19 du code du commerce, déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'Assemblée des Associés prend acte que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents sont les suivants :

2022 :	NEANT
--------	-------

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts prévus par les dispositions légales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés.

Noms

Monsieur Youri KROBELNIK

Signatures



E.U.R.L 1001 DIAG IMMO

CAPITAL SOCIAL : 5 000,00 EUROS

SIEGE SOCIAL : 8-10, 8 RUE VICTOR BASCH, 92120 MONTRouGE

R.C.S. : 904 945 912 R.C.S. Nanterre

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 JUIN 2024

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice, soumis à votre approbation (bilan, compte de résultats et annexe).

Pour votre information, nous vous avons adressé, avec le présent rapport, les documents suivants prescrits par la Loi,

Rapport de gestion du Gérant et rapport spéciale sur les conventions règlementées régies par l'article L223-19 du code du commerce,
Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
Inventaire et comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31 décembre 2023

Cinventaire a été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et délais légaux.
Les comptes annuels qui vous sont présentés comprennent le bilan le compte de résultats et l'annexe.

I - COMPTE-RENDU DE LA GESTION DU GERANT, AINSI QUE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURING L'EXERCICE ECOULE

Notre Chiffre d'affaires hors taxes, y compris nos produits accessoires, s'est élevé à :	78 579 €
Notre production stockée s'est élevée à :	€
Notre production immobilisée s'est élevée à :	
Les subventions d'exploitations sont de :	
Les achats hors taxes, pour les marchandises, se sont élevés à :	
La variation de stock de marchandises s'élève à :	
Les Achats de Matières premières et autres approvisionnements sont de :	€
La variation des stocks de matière premières est de :	€
Le prix de revient des marchandises consommées s'est élevé à :	
L'ensemble donne une marge brute de :	78 579€

Après imputation des frais généraux, qui se ventilent comme suit :

Autres achats et charges externes :	25 660 €
Impôts et taxes :	€
Salaires :	€
Charges sociales :	1 240 €
Dotations aux amortissements :	7 564 €
Dotations provisions sur actif :	
Autres charges :	0 €

Et, après addition des :

Reprises sur amortissements et provisions :	
Des autres produits :	€
Transferts de charges :	€

Le résultat d'exploitation est de : 44 115 €

Après imputation

des produits financiers :	€
des charges financières :	€
des produits exceptionnels :	€
des charges exceptionnelles :	414 €
de l'impôt sur les bénéfices :	7 653 €
Le résultat net est de :	36 048 €

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter les résultats de la façon suivante :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposés par la gérance à savoir :

Report à nouveau avant affectation :	14 171 €
Résultat de l'exercice	36 048 €
TOTAL A AFFECTER :	50 219 €

AFFECTATIONS

A la réserve légale :	
Aux dividendes à distribuer (Acomptes inclus) :	NEANT
Au report à nouveau :	36 048 €
TOTAL AFFECTE :	36 048 €

FRAIS GENERAUX

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscale.

DIVIDENDES

Nous vous signalons qu'au cours des trois exercices précédents les dividendes suivants ont été distribués :

2022 :	NEANT
--------	-------

PRISE DE PARTICIPATION

Nous n'avons à vous signaler aucune prise de participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française, ni aucune acquisition de plus de la moitié du capital social d'une telle société au cours de l'exercice écoulé.

II - RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

- . Rapport de gestion du gérant sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- . Approbation de ces comptes et rapports,
- . Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- . Quitus au gérant
- . Rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966
- . Approbation desdites conventions
- . Questions diverses

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément.

Compte tenu de nos explications et des documents qui vous sont présentés, nous vous demandons de bien vouloir approuver les décisions de votre gérant, les comptes et les résolutions qui vous sont proposées, donner quitus au gérant et lui fournir, grâce à votre collaboration, les moyens de continuer son action et ce dans l'intérêt de la société.

Le Gérant.



**RAPPORT SPECIAL DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966, soumises à votre approbation.

Conventions conclues au cours de cet exercice :

Aucune convention n'a été conclue.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver lesdites conventions.

Le Gérant,

G. Korobelnik

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				du 01/10/2021 au 31/12/2022 (15 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	790	550	240	0,28	503	0,79
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	16 200	6 318	9 882	11,32	13 122	20,57
Autres immobilisations corporelles	20 498	5 297	15 201	17,42	14 392	22,56
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	37 488	12 165	25 323	29,02	28 017	43,91
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	1 228		1 228	1,41		
Clients et comptes rattachés	280		280	0,32		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					43	0,07
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	438		438	0,50	690	1,08
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	59 073		59 073	67,70	34 451	54,00
Charges constatées d'avance	919		919	1,05	600	0,94
TOTAL (II)	61 937		61 937	70,98	35 784	56,09
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	99 425	12 165	87 260	100,00	63 802	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (15 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	5 000	5,73	5 000	7,84
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	500	0,57		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	14 171	16,24		
Résultat de l'exercice	36 048	41,31	14 671	22,99
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	55 719	63,85	19 671	30,83
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	8 427	9,66	32 191	50,45
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 964	3,40	4 140	6,49
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	65	0,07	27	0,04
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 653	8,77	2 601	4,08
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 432	14,25	5 172	8,11
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	31 541	36,15	44 131	69,17
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	87 260	100,00	63 802	100,00